



Terrebonne, ville métropole de Lanaudière



Table des matières

TERREBONNE, VILLE MÉTROPOLE DE LANAUDIÈRE	3
SERVICES POUR LA COMMUNAUTÉ	5
QUARTIER UNIVERSITAIRE	5
ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES.....	6
LA BERGERONNE - MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.....	6
AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN TERRAIN DE GOLF	7
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	8
TERA8, UN ESPACE ÉCONOMIQUE ÉCOLOGIQUE	8
DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LES ENTREPRISES.....	9
DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES	10
DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT À REPENSER.....	10
UN PÔLE AQUATIQUE ET CULTUREL	11
L'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ.....	11
MURS ANTIBRUIT LE LONG DES AUTOROUTES 25 ET 640.....	12
MOBILITÉ, TRANSPORT ET FINANCEMENT.....	12
SOLUTIONS DURABLES POUR S'ATTAQUER À LA CONGESTION ROUTIÈRE.....	12
FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF.....	13
AIDE À L'ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES ET CAMIONS MUNICIPAUX	14
VERDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES D'AUTOROUTES.....	14
SERVICES AUX CITOYENS	15
DÉVELOPPER DU LOGEMENT POUR TOUS.....	15
DES PLACES EN CPE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.....	16
DEMANDES	17

TERREBONNE, VILLE MÉTROPOLE DE LANAUDIÈRE

Depuis les dernières décennies, les Villes doivent endosser de nouvelles responsabilités, comme l'adaptation aux changements climatiques, l'accès au logement, l'itinérance, la congestion routière et l'accès au transport collectif.

En marge des consultations prébudgétaires du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, la Ville de Terrebonne souhaite soumettre ses enjeux et priorités afin de sensibiliser le gouvernement à ses demandes et attentes pour réaliser des projets porteurs qui assurent la poursuite de sa croissance et de son développement.

Quatrième ville en importance dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et 10^e ville au Québec, Terrebonne compte près de 125 000 citoyens et présente l'un des plus hauts taux de jeunes familles au Québec. La ville de Terrebonne accueille sur son territoire plus de 34 000 familles, avec un âge moyen de 39,8 ans.

Les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec pour 2021-2041 entrevoient une croissance de l'ordre de 13,3 %. Des projets multiples et un développement fort prometteur se présentent à l'horizon pour la municipalité.

Sur le plan économique, Terrebonne est au 2^e rang au Québec pour sa vitalité économique. La Ville de Terrebonne ouvre ses portes aux investisseurs dans plusieurs secteurs d'activités : industriel, commercial, résidentiel, agricole, institutionnel, communautaire et social; hébergement et tournages cinématographiques.

Devant cette croissance et ce développement, la Ville de Terrebonne doit agir concrètement et proposer des projets d'avenir au bénéfice de sa population, de ses partenaires et des communautés du milieu et des affaires.

Plusieurs défis sont au cœur de sa planification, notamment la révision de son plan d'urbanisme, l'adaptation aux changements climatiques et la réfection de ses infrastructures pour l'eau potable et les eaux usées.

Cependant, en raison de l'imposition de tarifs par les États-Unis, lesquels devraient entrer en vigueur le 4 mars, la Ville devra probablement réviser certains investissements afin de conserver sa santé financière.

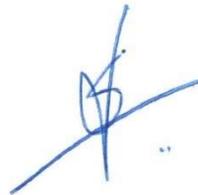
Pour l'année 2025, la Direction générale de la Ville a identifié huit priorités organisationnelles dont :

1. La Stratégie bleue qui consiste à concerter les investissements dans les infrastructures en eau afin d'améliorer sa résilience.
2. L'engagement envers les citoyens afin d'assurer un accompagnement de qualité aux citoyens.
3. La stratégie habitation qui vise à doter la municipalité de cibles à long terme afin d'assurer une offre de logements pour tous, notamment les ménages vulnérables.
4. Le plan climat qui réunit une panoplie d'actions visant à limiter les impacts des changements climatiques.
5. La réalisation du huitième parc industriel de Terrebonne, Tera8.
6. L'implantation d'un quartier universitaire en partenariat avec l'UQTR.

Pour affronter la crise du logement, des projets immobiliers importants verront le jour. Le développement urbain doit être planifié et réalisé de façon responsable en alliant le développement durable; un objectif que la Ville de Terrebonne souhaite relever en tenant compte des besoins actuels et de la capacité des générations futures à y faire face.



Mathieu Traversy
Maire de la Ville de Terrebonne



Serge Villandré
Directeur général

SERVICES POUR LA COMMUNAUTÉ

Soucieuse de l'épanouissement de ses citoyens et de leur bien-être, la Ville de Terrebonne s'active à offrir à ceux-ci un milieu de vie harmonieux et durable où les services offerts répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

QUARTIER UNIVERSITAIRE

La ville de Terrebonne est un lieu d'exception : un site choyé par le patrimoine naturel de Lanaudière, au centre des MRC les plus peuplées, et facilement accessible. Elle offre une qualité de vie exceptionnelle avec tous les atouts d'un mode de vie urbain adapté aux nouvelles réalités du Québec. Sa communauté est jeune, diversifiée et avide d'infrastructures culturelles, sociales et éducatives.

En fait, ces forces vives en font un emplacement de choix pour recevoir un quartier universitaire de nouvelle génération. En partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Terrebonne propose une vision ambitieuse pour combler les besoins en éducation supérieure dans Lanaudière et pour matérialiser un projet porteur pour la région : un pôle institutionnel d'éducation supérieure au sein d'un nouveau quartier universitaire de la Croisée urbaine, situé dans l'aire TOD (*transit-oriented development* ou aire d'aménagement axé sur le transport en commun) du train de banlieue.

La réalisation de ce quartier est une des priorités organisationnelles de Terrebonne. Il est un jalon important dans l'essor de la Ville et marque le début d'une nouvelle approche du développement immobilier en région. Celle d'un milieu de vie mixte, dense et durable, axé sur la qualité de vie, la santé et la valorisation des milieux naturels. L'arrivée de la vocation universitaire comme pièce maîtresse de la Croisée urbaine, dans le secteur de Lachenaie, enrichira ce quartier en émergence et créera un lieu d'échange et de rencontre unique. Ce sera un pôle d'attraction régional, avec tous les services et commodités accessibles via le plus grand domaine piétonnier continu au Québec.

La Ville de Terrebonne et ses partenaires sont mobilisés et s'engagent dès maintenant à concrétiser ce projet, grâce à un site prêt à construire, et ce, avec une équipe d'experts qui les appuiera dans la conception, le financement et la livraison des premiers espaces universitaires. Le bureau de projet dirigé par l'UQTR est actuellement à l'œuvre pour nommer les besoins tant financiers qu'éducatifs. **Terrebonne demande la confirmation du budget de réalisation du projet du Quartier universitaire pour 2025 afin de commencer les travaux et d'accueillir les premiers étudiants en 2027-2028.**

ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES

La Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (LQ 2020, c1) – Loi 40, adoptée et sanctionnée le 8 février 2020, fait en sorte qu'un centre de services scolaire puisse désormais requérir qu'une municipalité soit tenue de lui céder à titre gratuit un immeuble pour permettre la construction ou l'agrandissement d'une école ou d'un centre.

Cette obligation engendre des coûts forts importants pour les municipalités du Québec. Force est de constater qu'après cinq ans d'application, les Villes sont laissées à elles-mêmes face à cette nouvelle obligation d'acquérir et céder aux centres de services scolaires des terrains ayant des valeurs marchandes importantes et ayant des impacts financiers sur les budgets des Villes et cela, sans compensation. La Ville de Terrebonne est confrontée à des obligations financières importantes reliées à cet enjeu.

De plus, les centres de services scolaires ont le pouvoir de refuser des propositions qui permettraient aux villes des économies de coûts, notamment, comme le cas de la Ville de Terrebonne, par la négociation de terrains appartenant au gouvernement fédéral. **Terrebonne demande au gouvernement de prévoir un mécanisme de négociation et de compensation pour les municipalités.**

LA BERGERONNE - MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

En 2023, La Ville de Terrebonne a acquis le site de « La Bergeronne » afin de réaliser un projet culturel dans la partie ouest de la ville. Cet important patrimoine est à l'étape du bilan de santé des immeubles sur le terrain.

La future vocation du site rejoint les préoccupations de l'ensemble des intervenants impliqués au dossier que ce soit en matière de culture et de patrimoine, d'environnement et de vie de quartier.

Le premier objectif d'acquisition est de sauvegarder le patrimoine des installations, notamment par leur mise en valeur dans le cadre de la construction d'une bibliothèque moderne. Ensuite, une halte vélo pourrait y être aménagée dans le cadre du projet de piste cyclable de la côte de Terrebonne. Plus encore, cette acquisition s'inscrit dans un plan de requalification et de mise en valeur de l'ensemble de ce secteur de la côte de Terrebonne.



Germain Bergeron, un sculpteur prolifique de renommée mondiale a réalisé des œuvres monumentales qu'on peut admirer au Canada d'un océan à l'autre. Son célèbre *Don Quichotte*, réalisé dans le cadre de l'Expo 67 est actuellement exposé devant le Collège de L'Assomption après avoir été plusieurs années sur l'île-des-Moulins à Terrebonne. Parmi ses autres œuvres, on trouve *Le patineur de vitesse*, réalisé pour les Jeux olympiques de Calgary, *L'homme de fer* à Shefferville, et *Pic et Pelle* dans la station de métro Monk à Montréal, toutes réalisées à partir de rebuts mécanisés.

Ce projet culturel et patrimonial est donc important pour la communauté de l'ouest de Terrebonne. Il est porteur d'histoire et permettra d'exposer notamment les œuvres monumentales de Germain Bergeron. **Terrebonne demande au gouvernement du Québec un soutien financier pour l'aménagement d'une bibliothèque sur le site de « La Bergeronne ».**

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN TERRAIN DE GOLF

Aux prises avec des enjeux similaires concernant l'avenir d'un terrain de golf localisé sur leur territoire respectif, certaines villes comme Terrebonne ont uni leurs forces afin de demander des outils supplémentaires au gouvernement du Québec visant à permettre aux municipalités de mieux encadrer et revaloriser ces espaces verts.

Le gouvernement du Québec a adopté deux lois (Loi sur l'expropriation et loi omnibus municipale) pour tenter de répondre aux demandes des villes. Cependant, les mesures adoptées n'ont pas pour effet de régler la situation. En effet devant le dépôt des lois, les propriétaires de terrain de golf ont déposé des poursuites judiciaires pour des montants importants, laissant les villes devant ces recours judiciaires sans ressource.

La Ville de Terrebonne a toujours maintenu son intention de conserver le terrain de golf comme espace vert sans modification de zonage. Malgré ce fait, la municipalité se retrouve devant les tribunaux avec une poursuite de plus de 90 M\$.

Terrebonne demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que la Ville puisse maintenir ce lieu comme espace vert et puisse aussi répondre à ses obligations devant la justice.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Terrebonne bénéficie d'une position géographique favorable, notamment grâce à la présence de deux axes autoroutiers majeurs, soit l'A-40/A-640 et l'A-25/A-640, et d'un vaste territoire, ce qui contribue à sa vitalité économique.

Avec plus de 3 000 entreprises sur son territoire, la ville comptait en 2016 près de 35 000 emplois et 59 080 travailleurs résidents, sans inclure de nombreux établissements institutionnels.

Sur son territoire, 88 % de ses entreprises sont actives dans la production de biens et services à la production.

TERA8, UN ESPACE ÉCONOMIQUE ÉCOLOGIQUE

Terrebonne est parmi les seules villes de la CMM à disposer de terrains disponibles pour le développement industriel.

La ville compte huit secteurs industriels sur son territoire. Le plus récent est Tera8, un espace économique écologique situé dans le secteur Lachenaie. Ce projet avant-gardiste sera développé en accord avec la vision de la Ville sur la transition écologique, mettant en valeur les milieux naturels dans l'aménagement du site et l'architecture des bâtiments, ainsi que le développement de l'économie circulaire et l'autosuffisance énergétique. La réalisation de ce 8^e pôle industriel est l'une des priorités organisationnelles de la Ville.

Avec ce pôle d'emploi, Terrebonne souhaite offrir une flexibilité d'aménagement aux entreprises qui souhaitent intégrer dans leurs modèles d'affaires une approche de développement durable, et dont les pratiques écoresponsables pourraient bien s'intégrer dans cet espace économique écologique.

Terrebonne demande un soutien financier pour couvrir les coûts de développement des infrastructures du parc industriel. Il s'agit d'une solution viable et nécessaire pour stimuler l'économie locale et générer des emplois bien rémunérés dans le contexte de la crise des tarifs douaniers aux États-Unis.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MARCHÉS POUR LES ENTREPRISES

À titre de 10e plus grande ville du Québec, Terrebonne aspire à jouer un rôle stratégique sur la scène internationale en tant que vitrine pour ses partenaires (institutions, entreprises, organismes) qui contribuent à la richesse de son territoire.

Les relations internationales permettent à la Ville de rayonner et d'accroître son attractivité. Elles favorisent également le partage des meilleures pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques, de transition écologique, de développement social, culturel et économique, ainsi que les échanges entre collèges et universités. La Ville de Terrebonne s'est dotée d'une vision en matière de relations internationales et a obtenu une subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Une délégation de la Ville de Terrebonne se rendra en Belgique, en avril, pour poursuivre les échanges économiques entamés à la suite de la signature d'un protocole en 2023.

Namur et Terrebonne sont deux villes de taille comparable en termes de population et partagent de nombreux enjeux et préoccupations similaires. Alors que Terrebonne développe Tera8 et le projet du quartier universitaire, Namur dispose déjà d'une université et d'un pôle industriel vert, le parc Ecolys.

L'objectif de cette mission est d'assurer la continuité du protocole avec la Ville de Namur, notamment en matière de développement économique avec l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises de Terrebonne. Ce qui était un atout pour ses entreprises est devenu une priorité pour la Ville en raison de la menace des nouveaux tarifs douaniers.

Terrebonne demande au gouvernement du Québec de soutenir ses entreprises dans le développement de nouveaux marchés face à la menace des tarifs douaniers américains.

DES BESOINS EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Il est crucial pour la Ville d'investir dans ses infrastructures afin de répondre à la croissance démographique tout en renforçant sa résilience face aux changements climatiques. En finançant des projets d'infrastructure adaptés, Terrebonne peut non seulement soutenir une population en expansion, mais aussi garantir un avenir plus sûr et plus durable à tous ses résidents.

DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT À REPENSER

Les changements climatiques ont démontré les limites des infrastructures de la ville. Ainsi, le 9 août, le passage de la tempête tropicale *Debby* a laissé plus de 160 mm de pluie; inondé quelque 5 000 propriétés sur le territoire; et endommagé des infrastructures municipales.

Selon les experts, les changements climatiques entraînent des pluies diluviennes plus intenses et plus fréquentes. Ces épisodes de fortes pluies, qui sévissaient autrefois tous les 50 ans, se produisent maintenant tous les 10 ans. En conséquence, les importants événements climatiques mettent à rude épreuve les infrastructures.

Seulement pour le maintien de l'ensemble de ses infrastructures municipales, Terrebonne a évalué qu'elle devrait investir 75 M\$ annuellement, soit les deux tiers des sommes à financer par la Ville pour l'ensemble de son programme triennal d'immobilisations.

Afin de concerter ces investissements pour les infrastructures en eau dans le but d'améliorer sa résilience, la Ville a développé la *Stratégie bleue*.

Assurer le maintien des actifs existants nécessite des sommes considérables pour les municipalités. Des programmes de financement simplifiés et flexibles sont nécessaires pour pouvoir planifier les impacts des changements climatiques, et identifier les besoins de ses infrastructures vieillissantes.

Le programme pour faire face aux inondations récentes n'a pas permis de répondre aux nombreux citoyens touchés par une pluie diluvienne de 160 mm d'eau en moins de 24 heures. Il faut modifier les paramètres du programme actuel pour mieux soutenir les citoyens.

Les programmes existants de financement tel que le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) ont été amputés de façon significative par le retrait d'une partie du financement fédéral. De plus, l'entente de partenariat entre les villes et le gouvernement Québec prévoyait des redevances en lien avec la TVQ; ces sommes ont été amputés de façon importante et représentent plus de 5 M\$ à terme pour Terrebonne. Il s'agit d'un important manque à gagner par rapport aux paramètres initialement négociés avec le gouvernement du Québec.

Terrebonne demande au gouvernement du Québec qu'un programme soit mis à la disposition des municipalités pour faire face aux changements climatiques, avec un processus de reddition de comptes simplifié.

UN PÔLE AQUATIQUE ET CULTUREL

La Ville de Terrebonne a déposé à deux occasions son projet de centre aquatique dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS-SPA) afin de répondre aux besoins de la population du secteur est de la ville. Ce centre aquatique viendra bonifier le projet de Quartier universitaire à titre d'équipement sportif répondant aux besoins des étudiants et de la population environnante. **Terrebonne demande que le financement du centre aquatique soit dorénavant une priorité.**

Un projet de bibliothèque communautaire et universitaire est au cœur du projet quartier universitaire. **Terrebonne demande l'appui du gouvernement dans la réalisation de cet investissement important pour sa communauté.**

L'AMÉNAGEMENT DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ

Situé au cœur du quartier écoresponsable éponyme, le Corridor de biodiversité d'Urbanova constitue un espace naturel protégé de plus de 650 hectares. Il permet à toutes les espèces animales et végétales présentes dans ce lieu en développement de bénéficier de l'espace requis pour survivre et se déplacer librement.

La protection et la mise en valeur de ce lieu engendreront de multiples projets tels que des sentiers d'interprétation, des aires d'observations et des espaces de détente. Ce type d'aménagement est important pour Terrebonne, car il favorise une intégration harmonieuse entre les milieux résidentiel et naturel. À terme, le Corridor de biodiversité aura une superficie totale qui équivaldra à trois fois la superficie du parc du Mont-Royal. **Terrebonne demande l'appui financier du gouvernement pour réaliser les acquisitions de terrains afin de compléter ce projet.**

MURS ANTIBRUIT LE LONG DES AUTOROUTES 25 ET 640

Faisant l'objet de discussion depuis 20 ans, le bruit le long de l'autoroute 25 pour le tronçon entre la rivière des Mille Îles, incluant l'île Saint-Jean et la montée Masson, est une nuisance acoustique. Il faut maintenant répondre aux citoyens qui habitent aux abords de cette autoroute. Une étude est en cours par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) afin d'établir les scénarios de coûts d'un projet de murs antibruit. **Il faudra un engagement de 50 % des coûts par le gouvernement pour être en mesure de le réaliser.**

Un autre projet de mur antibruit se développe le long de l'autoroute 640 et du chemin des Anglais. Un projet pilote pourrait être réalisé en synchronicité avec le développement résidentiel en cours. **Un appui financier du gouvernement pourrait permettre la réalisation de cette infrastructure.**

MOBILITÉ, TRANSPORT ET FINANCEMENT

Afin d'améliorer les déplacements sur le territoire et vers les autres régions, la Ville de Terrebonne procédera à la révision de son plan directeur de mobilité dans le cadre de la démarche de refonte de son plan d'urbanisme *Territoire Terrebonne*, et ce, afin de le rendre cohérent avec les enjeux actuels des villes, notamment en matière de mobilité. Cet enjeu est particulièrement important en raison de la croissance démographique que le territoire connaît depuis ces dernières années.

SOLUTIONS DURABLES POUR S'ATTAQUER À LA CONGESTION ROUTIÈRE

En mai 2022, le forum « La mobilité dans l'est, c'est à notre tour » organisé conjointement par les villes de Repentigny et Terrebonne a fait connaître au gouvernement du Québec les priorités en matière de transport collectif et autoroutiers de l'axe Repentigny/Terrebonne.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) avait pris l'engagement d'effectuer une étude portant sur l'amélioration de la fonctionnalité et de la sécurité de l'échangeur des autoroutes 40 et 640, un important carrefour dans la région. Les élus avaient été informés que l'étude des solutions permettant de déterminer l'option d'aménagement la plus efficace pour l'échangeur était en cours et que les résultats étaient attendus en 2023. Encore aujourd'hui, l'étude n'a pas été rendue publique.

POURTANT DES SOLUTIONS EXISTENT :

- A. Offrir des solutions de rechange au train de Mascouche en raison des impacts majeurs liés aux travaux du REM dans le tunnel Mont-Royal, qui font en sorte qu'il faut en moyenne plus de 90 minutes pour rejoindre le centre-ville de Montréal par ce moyen de transport, soit 30 minutes supplémentaires que lors de sa création en 2014, au coût de 750 M\$.
- B. Réaménager le carrefour A40-/A-640, incluant des mesures pour le transport collectif et des voies réservées, et des stationnements incitatifs dans les axes autoroutiers A-25, A-40 et A-640.
- C. Mettre en place un réseau structurant de transport collectif dans l'Est tel qu'énoncé par l'Autorité régionale de transport métropolitaine (ARTM)
- D. Par ailleurs, toujours dans l'optique de rendre plus efficaces les déplacements sur son territoire, la Ville investira près de 13 M\$ d'ici 2027 pour l'ajout de bandes cyclables sur la côte de Terrebonne. À terme, ce projet reliera le terminus d'autobus en offrant un axe cyclable est-ouest sécuritaire pour ses usagers et améliorera la mobilité active. En conséquence, la congestion pour les parcours de moins de 5 km en sera réduite.

Terrebonne demande au gouvernement de rendre publique l'étude effectuée en 2023 et de proposer des solutions pour résoudre les problématiques de circulation.

FINANCEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF

Un enjeu important est le financement du transport actif. Effectivement, le gouvernement a revu le financement du transport collectif et les municipalités font face à des augmentations de coûts importantes, et ce, sans levier décisionnel sur les orientations prises par l'ARTM et le gouvernement.

Les élus de la Couronne Nord ont réclamé plus de transparence et de prévisibilité dans le financement du transport collectif et dénoncé le fait que l'offre de transport collectif sur la Couronne Nord se situe en deçà de sa contribution financière et de son poids démographique au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Pour la Ville de Terrebonne, une facture de 400 000 \$ a été refilée pour le transport à la demande, et une augmentation de la quote-part de 5 M\$ est à prévoir pour la prochaine année; les deux auront un impact sur le compte de taxes des citoyens. **Terrebonne demande au gouvernement d'établir un financement du transport collectif en respectant la capacité de payer des Terrebonniens et d'assurer la prévisibilité des coûts pour les années à venir.**

AIDE À L'ÉLECTRIFICATION DES VÉHICULES ET CAMIONS MUNICIPAUX

La Ville de Terrebonne s'engage dans des actions environnementales et sa flotte de véhicules n'y fait pas exception. Un plan directeur de renouvellement des véhicules de la Ville de Terrebonne a été élaboré afin d'effectuer un tournant majeur en matière d'électrification des transports.

Que ce soit par l'acquisition d'un balai de rue électrique, de véhicules pour la police ou les pompiers, ou par la mise en place de bornes électriques pour les besoins municipaux ou publics, la Ville de Terrebonne a effectué un virage électrique important. Cependant, la transformation d'une flotte municipale, notamment les équipements lourds, ne se fait pas sans de grands investissements. En effet, en plus du coût d'achat des véhicules de la flotte, il faut aussi tenir compte des bornes de recharge 400 kW qui sont des équipements coûteux.

D'ici 2030, Terrebonne entend posséder uniquement des véhicules municipaux légers 100 % électriques, à l'exception de certains véhicules d'urgence. Elle est sur la bonne voie, alors que sa flotte de véhicule léger représente déjà près 27 % de la flotte complète.

D'ici la fin de l'année 2026, les citoyens et visiteurs auront accès à 400 bornes de recharge publiques.

Ces investissements importants ne sont pas accompagnés de subventions gouvernementales. **Terrebonne demande au gouvernement la mise en place d'un programme d'aide financière pour l'acquisition de véhicules lourds qui permettrait l'accélération de l'achat de tels équipements.**

VERDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES D'AUTOROUTES.

La Ville de Terrebonne est située au carrefour de plusieurs autoroutes. Les entrées et sorties d'autoroutes, dont la responsabilité incombe au MTMD, doivent être des lieux de verdissement et entretenus de façon régulière afin de les rendre attrayants. Dans un contexte de changements climatiques, des méthodes de captation des eaux de ruissellement pourraient être mises en place.

Terrebonne demande au MTMD l'entretien et la mise en place de zones éponges.

SERVICES AUX CITOYENS

En 2041, l'Institut de la statistique du Québec prévoit que le nombre de ménages sur le territoire de Terrebonne atteindra 53 370, comparativement à 45 785 en 2021, ce qui représente une augmentation de 16,5 %. Cette croissance démographique significative nécessite une planification rigoureuse de la part de la Ville pour soutenir et gérer efficacement cette hausse démographique.

DÉVELOPPER DU LOGEMENT POUR TOUS

En 2021, le quart des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de location pour leur logement. Avec un taux d'inoccupation de 0,4 %, en 2022, la Ville de Terrebonne fait face à une pénurie de logements sans précédent. De plus, d'ici 2041, le ratio de personnes de 70 ans et plus devrait passer de 16 % à 27 %, c'est donc dire que 1 personne sur 4 aura plus de 70 ans. Familles et aînés peinent à se loger à des prix raisonnables.

Cette réalité a amené la Ville à développer sa stratégie habitation, devenue une de ses priorités organisationnelles. La Ville désire trouver des solutions pérennes et durables pour l'offre de logements abordables, dans le contexte actuel de la crise du logement.

Dans un contexte économique où l'accès à la propriété est difficile, il est essentiel de proposer une offre résidentielle locative. À Terrebonne, 62,1 % des logements sont des maisons individuelles non attenantes, contre 44,6 % au Québec. Il est donc nécessaire de diversifier les types de logements disponibles. De plus, 13,9 % des ménages locataires à Terrebonne ont des besoins impérieux en logement, comparativement à 9 % au Québec.

Des efforts ont été réalisés sur le territoire ces dernières années. Ainsi, en 2022, 93,1 % des logements construits étaient des logements locatifs et coopératifs. En collaboration avec la Ville de Mascouche, un nouvel organisme a été créé, « Propulsion Logement Les Moulins » afin de doter les villes de logements pour tous.

La Ville de Terrebonne est à l'affût des opportunités afin de se constituer une banque de terrains pouvant accueillir des projets de logements abordables et communautaires. C'est ainsi qu'elle a pu accueillir le projet Mission Unitaînés qui permettra la création de 100 logements pour aînés.

Les sites de la Globe Shoe et de l'entreprise Litho Mille-Îles ont été acquis par la Ville de Terrebonne pour y développer des projets résidentiels locatifs pour les familles et les aînés.

Il n'en demeure pas moins que le financement des projets est difficile à partir des paramètres actuels des programmes gouvernementaux, notamment pour des immeubles patrimoniaux. **Terrebonne demande de la flexibilité dans les programmes afin de réaliser d'ici les 24 prochains mois ces projets ambitieux.**

DES PLACES EN CPE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Une ville en plein développement attire de nombreuses jeunes familles qui s'établissent sur le territoire. Qui dit famille, dit enfants et besoins de services de garde éducatifs. Bien que près de 600 places aient été créées depuis 4 ans – à savoir un bilan enviable et pour lequel Terrebonne est fière grâce au travail de collaboration entre les services municipaux et le ministère de la Famille – le déficit reste important sur le territoire.

De plus, des projets résidentiels émergeront dans les prochaines années et ont déjà prévu un CPE dans leur planification. Afin de répondre aux besoins de la population à venir et de celle déjà en place, **Terrebonne demande d'assurer la planification des places à venir en collaboration avec la Ville.**

DEMANDES

Nous souhaitons attirer votre attention sur les récentes réductions de soutien financier qui affectent gravement notre ville. Nous demandons respectueusement le rétablissement des fonds suivants :

1. **Transport en commun à la demande** : Une réduction de 400 000 \$ compromet la mobilité de nos citoyens. Nous sollicitons le rétablissement de ce financement essentiel.
2. **Revenu de taxation** : La perte annuelle de 1,35 million de dollars dès 2026 due à l'impossibilité de taxer certains appareils robotisés suit à l'adoption du projet de Loi 80. Nous demandons une révision de cette décision pour permettre une taxation équitable.
3. **Programme d'aide financière TECQ 2024-2028** : La réduction de 14,9 millions de dollars menace nos projets d'infrastructure. Nous demandons le maintien intégral de ce programme vital.
4. **Croissance de la TVQ** : Une diminution de plus de 5 millions de dollars d'ici 2030 affectera notre capacité à financer des services essentiels. Nous sollicitons une réévaluation de cette réduction.
5. **Programme de soutien à l'innovation et au développement de pratiques exemplaires en matière policière** : Une coupure de 345 000 \$ compromet nos initiatives en matière de sécurité urbaine. Nous demandons le rétablissement de ce financement crucial.

Nous tenons à souligner l'importance cruciale de nos demandes pour le bien-être et le développement de notre communauté. Les réductions de soutien financier que nous subissons actuellement ont des répercussions significatives sur divers aspects de notre ville, notamment la mobilité des citoyens, l'équité fiscale, les projets d'infrastructure et la capacité à financer des services essentiels. Le rétablissement des fonds demandés est indispensable pour garantir la qualité de vie de nos résidents et assurer un avenir prospère pour notre ville.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, Terrebonne demande :

1. de confirmer le budget de réalisation du projet du Quartier universitaire pour 2025 afin de commencer les travaux et d'accueillir les premiers étudiants en 2027-2028;
2. de prévoir un mécanisme de négociation et de compensation pour les municipalités devant céder un immeuble pour permettre la construction ou l'agrandissement d'une école ou d'un centre;
3. d'accorder un soutien financier pour l'aménagement d'une bibliothèque sur le site de « La Bergeronne »;
4. de prendre les mesures nécessaires pour maintenir le terrain de golf comme espace vert et répondre aux obligations judiciaires de la Ville;
5. d'accorder un soutien financier pour le développement des infrastructures du parc industriel, afin de stimuler l'économie locale et de créer des emplois bien rémunérés dans le contexte de la crise des tarifs douaniers aux États-Unis;
6. de soutenir ses entreprises dans le développement de nouveaux marchés face à la menace des tarifs douaniers américains;
7. de mettre en place un programme pour les municipalités afin de faire face aux changements climatiques, avec un processus de reddition de comptes simplifié;
8. de prioriser le financement d'un centre aquatique et d'une bibliothèque communautaire dans le projet de Quartier universitaire et d'un pôle de pickleball;
9. d'apporter un appui financier pour l'acquisition de terrains afin de compléter l'aménagement du Corridor de biodiversité;
10. de concrétiser un engagement de 50 % des coûts, par le gouvernement, pour la réalisation de murs antibruit le long des autoroutes 25 et 640;

11. de rendre publique l'étude effectuée en 2023 du ministère des Transports et de la Mobilité durable et la proposition de solutions pour résoudre les problématiques de circulation;
12. de la flexibilité dans les programmes d'habitation de logements abordables et communautaires afin de les réaliser d'ici les 24 prochains mois;
13. d'assurer la planification des places en CPE en collaboration avec la Ville.

Une partie du contenu a été retravaillée par l'intelligence artificielle.

